

Casablanca, le 11 JUIN 2025
Décision n° 41/25

D E C I S I O N

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT AUTONOME DE CONTROLE ET DE COORDINATION DES EXPORTATIONS

- Vu la loi n° 31-86 instituant l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations, telle que modifiée et complétée par la loi n°61-12 ;
- Vu le statut particulier du personnel de l'EACCE ;
- Vu l'organigramme de l'EACCE ;
- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la procédure de nomination aux postes de responsable à l'EACCE ;
- Vu les nécessités du service ;

D E C I D E

ARTICLE PREMIER : L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) lance un appel à candidature en interne pour pourvoir le poste de Délégué à la délégation Tanger, direction régionale nord.

ARTICLE DEUX : Sont éligibles au poste de délégué, les agents disposant :

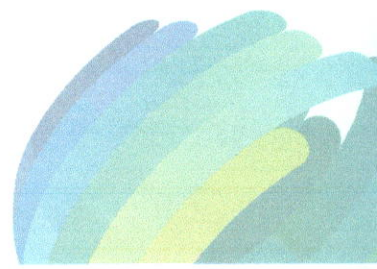
- soit diplôme reconnu équivalent donnant accès à l'échelle 17 du barème de recrutement à l'EACCE (échelle 11 de la Fonction Publique) avec 2 ans au mois en tant que cadre.
- soit diplôme reconnu équivalent donnant accès au moins à l'échelle 13 du barème de recrutement à l'EACCE (échelle 10 de la Fonction Publique) avec 3 ans au mois en tant que cadre.
- soit ayant exercé une expérience totalisant 5 ans au moins en tant que Chef de Poste, Représentant Régional, Cadre, Inspecteur, Auditeur, Contrôleur ou Agent de Maîtrise Technique à l'EACCE ou dans la Fonction Publique ou poste équivalent dans un autre EEP ou dans le secteur privé dont l'appréciation du niveau du candidat relève de la Direction Générale. 

E.A.C.C.E
La Directrice Générale
Ghita EL GHORFI

ETABLISSEMENT AUTONOME DE CONTROLE
ET DE COORDINATION DES EXPORTATIONS

المؤسسة المستقلة لمراقبة وتنسيق الصادرات

Route El Jadida, à proximité de l'Hôtel ZENITH
CASABLANCA – Royaume du Maroc
Tel. : 05 22 30.51.04 / Fax : 05 22 30.25.67
Contact@mfoodex.ma - www.moroccofoodex.org.ma





ARTICLE TROIS : Les missions principales attribuées au poste de délégué sont comme suit :

- appliquer la Politique de l'EACCE en terme de contrôle et de coordination des exportations ;
- organiser, encadrer et superviser le travail des cadres technique, inspecteurs, contrôleurs et autres agents de la délégation ;
- suivre le maintien du respect des exigences régissant les unités agréées ;
- assurer que le SMQ est bien mis en œuvre et applicable au sein de la délégation.

ARTICLE QUATRE : Les principales qualités et compétences requises pour le poste à pourvoir sont les suivantes :

- qualités managériales affirmées ;
- bonne communication écrite et orale ;
- esprit de synthèse et d'analyse ;
- rigueur, réactivité, discrétion ;
- esprit relationnel ;
- esprit d'initiative.

ARTICLE CINQ : Le dossier de candidature au poste à pourvoir est constitué des éléments suivants :

- une demande de candidature portant avis de la hiérarchie, le cas échéant ;
- un curriculum vitae précisant les compétences du candidat(e), son parcours académique et professionnel, ainsi que les postes qu'il a occupés ;
- un plan d'action et une méthodologie de travail proposée par le candidat (e) pour le poste concerné.

ARTICLE SIX : Les candidatures sont déposées ou envoyées au siège de l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations, Département des Ressources Humaines, route d'El Jadida – Lissasfa, rond-point Azbane proximité hôtel Zénith, Casablanca, ou à l'adresse électronique : recrutement2025@mfoodex.ma et ce au plus tard le

20 JUIN 2025

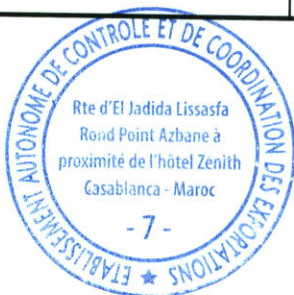
E.A.C.C.E.
La Directrice Générale
Ghita EL GHORFI





LISTE DES CANDIDATS RETENUS
A L'ENTRETIEN POUR LE POSTE
DE DELEGUE A LA DELEGATION DE TANGER
VENDREDI 04 JUILLET 2025
DECISION N° 41/25 DU 11 JUIN 2025

POSTE A POURVOIR	CANDIDATS RETENUS POUR L'ENTRETIEN
DELEGUE A LA DELEGATION DE TANGER	BOUHANCH Ibrahim
	EL MOURABIT Ahmed
	KAJJA Rachid



**RESULTATS DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ETUDE DES
DOSSIERS ET DES ENTRETIENS DE SELECTION
AU POSTE DE DELEGUE A LA DELEGATION DE TANGER**

- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la procédure de nomination aux postes de responsabilité à l'EACCE ;
- Vu la décision de Madame la Directrice Générale N° 41/25 du 11 juin 2025 ouvrant l'appel à candidature au poste de délégué à la délégation de Tanger à l'EACCE ;
- Vu la décision N° 42/2025 du 11 juin 2025 relative à la constitution de la commission de recrutement chargée de l'étude des dossiers et des entretiens de sélection au poste de délégué à la délégation de Tanger à l'EACCE ;
- Vu le procès verbal de ladite commission ;

La commission de recrutement chargée de l'étude des dossiers et des entretiens de sélection a décidé et à l'unanimité de retenir la candidature de **Monsieur BOUHANCH Ibrahim** pour le poste de délégué à la délégation de Tanger.

E.A.C.C.E
La Directrice Générale
Ghita EL GHORFI

